

## SERVICE DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES - PÉRIODE ESTIVALE

Les collectes supplémentaires se feront les vendredis 12 et 26 juillet, et 9 et 23 août 2013.

Nous rappelons à tous les citoyens que tout ce qui peut avoir une ressemblance à des matériaux de construction ne peut pas faire partie ni du bac vert, ni du bac bleu. Pour en disposer, vous devez transporter ces matériaux au site d'enfouissement de Matane.

## SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Les travaux de voirie se poursuivent. Un appel d'offres à 2 entreprises a eu lieu en juin dernier concernant l'asphaltage des rues du Puits, de la Fabrique et du stationnement de la caserne incendie et du garage municipal. Une seule soumission a été reçue. La soumission conforme de Les Pavages des Monts inc. a été retenue pour un montant de 51 786,63 \$, taxes en sus.

Le creusage des fossés de la route du Ruisseau-Gagnon se poursuit. C'était devenu une nécessité.

La Municipalité a adjugé en faveur d'Excavation Émilien Simard inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat de nivelage des chemins municipaux pour la somme de 109 \$ l'heure, taxes en sus. La première tournée est faite.

Les travaux de maintenance du centre communautaire se poursuivent, selon la disponibilité des employés municipaux.

**Secteur Ruisseau-Gagnon :** Les résidents d'une partie de ce secteur procèdent aux travaux de raccordement au réseau d'égout municipal.

**La vidange des boues de fosses septiques** au lieu au cours du mois d'août 2013 sur le territoire de Saint-René-de-Matane.

## SAINT-RENÉ-DE-MATANE EN FÊTE 12, 13 ET 14 JUILLET 2013

Je profite de cette publication, pour remercier tous les organisateurs du Festival d'été, édition 2013.

Je remercie également tous ceux et celles qui se sont déplacés pour participer aux activités organisées.

« Chapeau » à vous tous les bénévoles pour toutes les actions communautaires que vous posées. N'oubliez pas que sans vous, rien ne serait possible.

Nous espérons sincèrement que vous continuerez à vous impliquer socialement. Sans vous, bien piètre serait notre avancement collectif. Encore une fois merci. Bonnes vacances, vous le méritez bien.

**BRAVO!**

Roger Vaillancourt, maire



## Municipalité de Saint-René-de-Matane

178, avenue Saint-René - C. P. 58 - Saint-René-de-Matane - G0J 3E0

Courriel : [st-renedematane@lamatane.ca](mailto:st-renedematane@lamatane.ca)

Tél. : 418 224-3306

Télec. : 418 224-3259

## Bulletin d'information municipale

Août 2013 - 21<sup>e</sup> numéro

## Mot du maire



Chers concitoyens et chères concitoyennes,

Enfin, nous arrivons au bout du tunnel en ce qui concerne les travaux de réfection de la route 195 et de l'assainissement des eaux usées pour une partie du secteur du Ruisseau-Gagnon ainsi que la réfection des stations de pompage et du bassin d'épuration des eaux usées de notre municipalité.

Il y a 2 ans je suis devenu maire. À cette époque, les affaires municipales étaient de l'inconnu pour moi. De plus, on m'a informé que la Municipalité était le maître d'œuvre des travaux mentionnés plus haut, et que c'était la condition pour obtenir la partie reliée à l'assainissement des eaux usées. Nous étions conseillés par la firme BPR-Infrastructure inc., mais il en demeure pas moins, que nous étions les derniers à signer. Nous avons travaillé très fort sur ce dossier afin de mener à bien l'ensemble de ces travaux. Dans quelques années, j'aurai peut-être des mémoires à écrire sur cette saga. En résumé, nous avons maintenant un nouveau tronçon de route et nous avons doté le secteur nord, c'est-à-dire une partie du secteur Ruisseau-Gagnon, d'un meilleur service

Roger Vaillancourt, maire

## Bibliothèque municipale

Responsable : Mme Paulette Dugas : 418 224-3721

Heures d'ouverture

Lundi : 18 h 30 à 20 h

Mardi : 14 h à 16 h



« Dans les livres se trouve l'âme des temps passés. »

La bibliothèque est à votre service tout l'été.

## Séance ordinaire du conseil municipal

La prochaine séance ordinaire se tiendra  
le mardi 6 août 2013 à 19 h 30.

Je prends mes responsabilités de citoyen.

J'assiste aux réunions.

Bienvenue à toute la population.

## LA MUNICIPALITÉ INFORME – COMPRÉHENSION DU CODE D'ÉTHIQUE

Porteur des valeurs fondamentales du secteur municipal, l' élu doit être en mesure de les actualiser dans son quotidien. Cette actualisation suppose un ensemble d'habilités, d'aptitudes et de réflexes éthiques, à savoir :

### Être un leader éthique

L'expression « passer de la parole aux actes » prend tout son sens lorsqu'on occupe des fonctions aussi importantes que celles d' élu municipal. Les actions de ces élus ne sont pas seulement scrutées par les médias, mais par tous les citoyens, cadres, employés, partenaires et fournisseurs municipaux. *Tout faux pas sera remarqué, analysé et surtout commenté. Parfois, la perception l'emporte malheureusement sur les faits.* En matière de conduite éthique, il est important de rappeler que l' élu municipal, choisi par ses concitoyens, dispose d'une autorité réelle et d'un pouvoir d'influence sur sa communauté. Il a un devoir d'exemplarité. Le leadership éthique se manifeste d'abord dans les actions personnelles et dans les relations avec les autres. Il faut continuellement avoir en tête que toute décision a des conséquences sur les autres. L' élu doit développer une « sensibilité éthique » à tout ce qui l'entoure, de manière à pouvoir répondre à la question « quelle est la meilleure chose à faire dans les circonstances? ».

### Développer des « lunettes éthiques »

Un élu doit avoir plusieurs paires de lunettes : politiques, économiques, sociales, techniques, mais aussi éthiques. Ces « lunettes éthiques » permettent d'avoir un autre regard sur une même réalité. C'est une chance extraordinaire d'avoir l'opportunité de développer ses propres lunettes éthiques. Développer en soi le sens de l'éthique, c'est approfondir sa compréhension de la réalité concrète en y découvrant les valeurs sous-jacentes. C'est accroître la conscience non seulement de la présence des valeurs mais aussi de leur évolution, de leur affrontement et de la recherche de l'équilibre. C'est contribuer à affiner l'exercice de son jugement. C'est aussi assurer l'adaptation des services aux besoins des citoyens et l'amélioration de la qualité de la vie démocratique. »

Source : Guide des bonnes pratiques de la Commission municipale du Québec

Chronique à suivre en août prochain.

## LES ACTIVITÉS DU MAIRE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE... - ...EN JOURNÉE ET/OU EN SOIRÉE

**8 juillet 2013** : Réunion de travail à 17 h - Séance ordinaire du conseil municipal à 19 h 30

**8 juillet 2013** : Réunion de chantier avec MTQ et BPR-Infrastructure inc. – Structures et assainissement des eaux usées – Maire

**12 juillet 2013** : Réunion spéciale - Comité administratif de la MRC de La Matanie – Maire

**17 juillet 2013** : Remise des installations d'assainissement des eaux usées par Construction Polaris inc. - Maire

**18 juillet 2013** : Réunion de chantier avec MTQ et BPR – Structures et assainissement des eaux usées – Maire suppléant

La MRC de La Matanie informe qu'une période d'inscription au programme **RÉNOVILLAGE** se tiendra du **22 juillet au 3 septembre 2013**. Les personnes admissibles sont les propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste, qui souhaitent corriger des défauts majeurs de leur résidence. La valeur uniformisée des résidences admissibles est fixée à **90 000 \$**. Les formulaires d'inscription seront prochainement disponibles en version papier auprès de la Municipalité et en version électronique sur le tabillard du site Internet de la MRC de La Matanie : [www.lamatanie.ca](http://www.lamatanie.ca)

Le Service régional de sécurité incendie informe la population sur la prochaine visite des résidences des municipalités de la MRC de La Matanie par les pompiers à la prévention. Ces visites sont conformes aux orientations de la planification annuelle du Service régional de sécurité incendie ainsi qu'au Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie de la MRC. Ces visites pourront s'étaler jusqu'à l'automne, si nécessaire. En cette chaude période de l'été, les feux extérieurs sont strictement interdits puisque c'est une période de **risque EXTRÊME**, selon la SOPFEU.. **Soyons très prudents!**

**Pour joindre le Service régional de sécurité incendie : 418 562-6734, poste 325**

## DU CIVISME ET DU BON VOISINAGE À SAINT-RENÉ-DE-MATANE

La belle saison est parmi nous. Les motocross, les VTT, les motos circulent dans la municipalité. Encore une fois, nous sollicitons le civisme de tous ceux qui pratiquent ces sports afin de respecter la sécurité et la tranquillité des résidents. La pratique de votre sport préféré doit se faire dans le respect de ceux qui vous regardent passer. Il vous suffit de peser un peu moins sur l'accélérateur dans les périmètres urbanisés. **Bon été aux sportifs et aux spectateurs!**

## VOTRE ANIMAL PRÉFÉRÉ... laisse des traces sur son passage

Les chevaux sont de plus en plus nombreux dans notre municipalité. Aux propriétaires de chevaux, nous souhaitons de belles randonnées sur les routes. Toutefois, il ne faudrait pas oublier que sur ces mêmes routes, il y a ceux et celles qui pratiquent le sport de la marche. Lorsque le besoin se fait sentir, votre cheval n'a pas de réticence à faire ses besoins fondamentaux là où il passe. Et nous ne pouvons lui en tenir rigueur. Toutefois, pouvons-nous compter sur votre civisme afin que son « crotin » ne s'accumule pas sous les souliers des marcheurs? Comme le disait si bien Napoléon : « Le droit de l'un s'arrête où celui de l'autre commence ». Nous comptons sur votre collaboration pour que votre animal préféré demeure aussi l'ami des marcheurs. **Bon été aux sportifs de tous genres!**

## SERVICE DE L'ADMINISTRATION

**23 au 30 juin 2013 et 4 au 11 août 2013** : Vacances de l'employé permanent du Service des travaux publics

**14 juillet au 4 août 2013** : Vacances de la directrice générale

**11 au 25 août 2013** : Vacances de l'adjointe administrative

L'hôtel de ville est ouvert tout au long de l'été, et ce, aux heures normales d'ouverture.

## ÉLECTIONS MUNICIPALES 2013 - C'EST LE TEMPS D'Y PENSER SÉRIEUSEMENT

### POURQUOI PAS VOUS?

#### Vous songez à présenter votre candidature?

Les élus ont non seulement pour rôle d'administrer la municipalité afin que l'offre de services réponde aux besoins de la population, mais également de représenter cette dernière et défendre ses intérêts. Les élus municipaux sont des acteurs essentiels au développement en matière de développement économique, d'environnement, de culture ou d'aménagement du territoire. En somme, les élus municipaux constituent un maillon essentiel de notre démocratie. La démocratie repose sur un ensemble de valeurs, dont le pluralisme qui vise à favoriser l'expression de la diversité des idées et des points de vue. Votre participation à une campagne électorale est en soi un exercice fondamental pour encourager cette diversité. Et si vous êtes élu, vous pourrez agir directement sur les destinées de votre communauté.

#### Où trouver l'information?

La Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités constitue votre principale source légale d'information. De plus, vous trouverez réponse à plusieurs de vos questions auprès de votre Municipalité. Le président d'élection est responsable d'assurer la tenue de l'élection et veille à son bon déroulement. Il répondra à vos questions concernant la procédure électorale, de l'étape des mises en candidature jusqu'à la proclamation d'élection qui suit le scrutin.

Un guide à l'intention des personnes qui désirent poser leur candidature lors des élections municipales sera bientôt disponible à l'hôtel de ville. En complément de ce guide, vous trouverez de plus amples renseignements à l'adresse suivante : [www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca](http://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca)

#### Êtes-vous éligible?

Avant de poursuivre votre réflexion, vous devez d'abord savoir si vous remplissez les conditions pour vous présenter à un poste de membre du conseil. C'est ce qu'on appelle l'éligibilité.

Vous avez à cœur le développement de Saint-René-de-Matane? Vous souhaitez que votre talent, vos compétences et votre sens des responsabilités profitent à votre communauté? Vous aimez relever des défis? Vous avez du temps à consacrer à la collectivité? Vous souhaitez agir? Alors...

**Mairesse ou maire, conseillère ou conseiller. Pourquoi pas vous?**

## Moment de réflexion



« Être heureux, c'est réaliser en soi l'harmonie et la sérénité. »

Noëmi Stricker-Rouve